

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 3 octobre 2008  
(convocation du 22 septembre 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Trois Octobre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELLIER Murielle, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick (à cptre de 12 h 00)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (à cptre de 12 h 00)  
Mme. BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle (jusqu'à 10 h 55)  
Mme CAZALET à Mme PARCELLIER Murielle (à cptre de 12 h 00)  
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita  
M. DANJON Frédéric à Mme CURVALE Laure  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle COUTANCEAU Emilie (à cptre de 9 h 50)  
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique

M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 15)  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
M. PALAU Jean-Charles à M. BOUSQUET Ludovic  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. REIFFERS Josy à M. DELAUX Stéphan  
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle. DELTIMPLE Nathalie  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 11 h 35)  
M. SENE Malick à M. SOUBABERE Pierre  
Mme. WALRYCK Anne à M. MOGA Alain

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Pessac - Ecosite du Bourgailh - Programme d'actions 2008 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée le 20 décembre 2002, l'association Ecosite du Bourgailh a pour vocation de promouvoir le concept d'écosite, projet visant à revaloriser et à préserver un grand espace récréatif mettant en scène la nature, et à communiquer sur l'environnement durable.

**Le programme 2007** a particulièrement été axé sur des actions de promotion et d'animation ainsi que des missions d'accompagnement technique aux maîtres d'ouvrage chargés des aménagements du site.

■Le programme de promotion et d'animations du site s'est déroulé autour de :  
-l'édition de plaquettes,  
-la mise en place de programmes d'animations saisonnières,  
-des relations avec la presse,  
-la mise à jour du site internet,  
-la mise en place d'une table d'orientation pour comprendre et découvrir le site,  
-la réalisation de panneaux d'information nature relatifs à la chaîne alimentaire, aux plantes filtrantes, à l'écosystème forestier, aux animaux à métamorphose et aux conseils pour l'observation et le respect de la nature .

■Les missions d'accompagnement technique de l'association aux maîtres d'ouvrage ont concerné les actions ci-après :

- poursuite de l'aménagement de la forêt et de la colline du Bourgailh,
- travaux d'amélioration de l'espace animation par la création de jardins et l'extension de la serre tropicale,
- déplacement du centre de tri,
- aménagement de voiries,
- acquisitions foncières pour la maîtrise foncière du périmètre de l'écosite dans la perspective des projets de Parc Résidentiel de Tourisme et ferme pédagogique.

**Pour l'année 2008**, le plan d'actions de l'Ecosite du Bourgailh s'articule autour de deux grands thèmes constitués par le Pôle Nature et l'Aménagement général du site.

**1- Le Pôle Nature** sera développé autour des actions d'aménagement, des actions d'animation et de promotion.

- Les aménagements concernent l'achèvement des sentiers de promenade qui permettront l'accès à l'ensemble du site et créera une jonction avec le Bassin de Cap de Bos. Les traversées des piétons et vélos seront également sécurisées et balisées pour renforcer l'accessibilité au site.

La création de jardins partagés permettra l'exploitation de nouvelles thématiques d'animations au travers d'ateliers école et donnera lieu au lancement du concours d'architecte de la maison du Bourgailh et à l'installation de la clôture définitive ceinturant la colline.

L'Ecosite participera à une approche de génie écologique par la valorisation paysagère de la lagune.

- Les animations se caractériseront par un programme d'animations et de manifestations comportant : des cycles de conférence sur les thèmes de la nature, de l'astronomie et de l'écocitoyenneté, des journées thématiques autour d'ateliers de jardinage et de soirées contées, de visites de jardins, des balades à poneys, des promenades en calèche et la sensibilisation accrue des jeunes publics.

A cette occasion, des supports pédagogiques tels que le carnet nature et la création d'un Club Nature seront mis en place.

- La promotion du site donnera lieu à l'impression de 20 000 plaquettes - programmes, à la refonte complète du site internet avec le programme de la saison en ligne et l'actualité des aménagements .

Cinq panneaux d'affichage traiteront des grandes thématiques nature telles que la chaîne alimentaire, les plantes filtrantes, l'écosystème forestier, les animaux à métamorphose et le conseil pour l'observation et le respect de la nature.

**2 - Aménagement général** concerne les voiries, le centre de tri, les acquisitions foncières et les agréments.

- Dans le cadre du renforcement de l'accessibilité et de la sécurisation du site par les voiries, l'aménagement d'une traversée provisoire sur l'avenue de Beutre sera réalisé.

- Le centre de tri donnera lieu à la poursuite de la réflexion sur son déplacement étant donné qu'à terme l'espace événementiel sera agrandi sur l'espace qu'il occupe actuellement.

- Les acquisitions foncières seront poursuivies dans la perspective de mise en œuvre des projets de parc Résidentiel de Tourisme et de ferme pédagogique.

- Le renforcement de la lisibilité du positionnement thématique du site donnera lieu au démarrage d'une démarche visant à l'obtention d'agréments dans les domaines de l'éducation, du tourisme, du handicap, de jeunesse et sports, etc...

Pour assurer la réalisation de l'ensemble de ce programme d'actions, l'association Ecosite du Bourgailh doit disposer d'un budget de fonctionnement estimé pour 2008 à 162 120 € T.T.C qui pourrait être financé de la façon suivante :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Charges de personnel	78 500	<b>Subventions :</b>	
Charges de fonctionnement	25 000	- CUB	40 000
Frais de promotion	15 000	- Conseil Régional	40 000
Frais d'études et projets	4 000	-Conseil Général	30 000
Evènements – Animations	38 000	-Ville de Pessac	40 000
Frais divers	1 620	- Ville de Mérignac	5 000
		<b>Partenaires :</b>	
		-Caisse des Dépôts	1 000
		-Caisse d'Epargne	1 000
		-CCIB	1 000
		-EDF	1 000
		Cotisations	120
		Recettes animations	3 000
<b>TOTAL</b>	<b>162 120</b>		<b>162 120</b>

Les partenaires publics qui sont le Conseil Régional, le Conseil Général et les villes de Pessac et Mérignac ont fait savoir qu'ils entendaient participer comme prévu au financement du programme d'actions 2008 et ont déjà décidé de leur participation à hauteur sollicitée, par reconduction du montant attribué en 2007.

Dans ces conditions, si tel est votre avis, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** d'accorder à l'association Ecosite du Bourgailh une subvention de fonctionnement de 40 000 € pour les actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du plan d'actions et du programme d'animations 2008,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours : chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 3 octobre 2008,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
6 NOVEMBRE 2008

PUBLIÉ LE : 6 NOVEMBRE 2008

M. JEAN-CHARLES BRON